

N/REF : 17/10/2024 13H17 C:263022 I:35664

DYNOMIC

V/Appel du Jeudi 17/10/2024 a 13H17

**32 RUE DE BELLEDONNE
38320 EYBENS**

IMMEUBLE : DYNOMIC
32 RUE DE BELLEDONNE
38320 EYBENS

St Martin-H, le 31 Octobre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 32 BELLEDONNE - EYBENS - A LA DEMANDE DE LIONEL 07 71 74 88 46

MOTIF : INTERVENIR POUR LE DEBOUCHAGE DU RESEAU D'EVACUATIONS D'EAUX USEES

Donneur d'ordre : M. D DYNOMIC

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 24/10/2024 A 13H17
INTERVENTION DEPUIS L'ATELIER
DEBOUCHAGE COLLECTEUR EAUX USEES ENTRE REGARD INTERIEUR DE L'ATELIER
ET L'EXTERIEUR
CONTROLE COLLECTEUR INTERIEUR - RAS

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,50	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	176,90	265,35

TOTAL H.T.	265,35
T.V.A. a 20,00%	53,07
TOTAL T.T.C.En EURO	318,42

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN